

# La fête profane et le clergé au début du XIXe siècle

Autor(en): **Genoud, François**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers du Musée gruérien**

Band (Jahr): **1 (1997)**

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1048270>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Né en 1959, François Genoud a fait des études d'histoire et de géographie à l'Université de Fribourg. Il enseigne au CO de la Gruyère et au Collège du Sud et mène depuis quelques années des recherches sur la Petite Eglise, une société secrète d'ecclésiastiques du diocèse, active durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

## LA FÊTE PROFANE ET LE CLERGÉ AU DÉBUT DU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE

La correspondance de la «Petite Eglise» constitue une source bien particulière mais qui illustre certains aspects souvent cachés de la fête profane et la laisse apparaître, à travers le jugement d'une certaine frange du clergé, comme un enjeu à la fois moral et social. Ainsi, les discours classiquement édifiants nous révèlent-ils la fête en tant que lieu de pouvoir et donc d'affrontement.

S'il est un élément marquant de la fête profane, c'est son caractère d'exception, sa rareté, surtout si elle est envisagée sous l'angle des grandes célébrations collectives. On ne s'étonnera donc pas de la relative pénurie de sources: celles qui sont utilisées ici proviennent de la correspondance de la *Petite Eglise*, société secrète de prêtres du diocèse. Dans sa seconde forme, cette *Grande*

*Association* compta jusqu'à 75 adhérents (à cette époque, le nombre des membres du clergé séculier devait s'élever à environ 200 dans le canton et 250 dans le diocèse<sup>1</sup>). En plus des associés de Fribourg et de Neuchâtel, elle comptait également des prêtres du canton de Vaud, mais aucun de Genève, canton pourtant rattaché au diocèse de Lausanne en 1819. Ainsi, cette source ne permet pas d'obtenir un reflet absolument fidèle du clergé puisqu'il s'agit là d'un échantillon bien particulier.

Cependant, la variété des sujets abordés ainsi que la liberté de ton que permettait le couvert du secret confèrent à cette correspondance un intérêt certain et une richesse indéniable. Toutefois, ces prêtres ne nous disent pas ce qu'était la fête profane de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais si, à travers ce témoignage, l'on ignore ce qu'elle était, du moins discerne-t-on ce qu'ils ne voulaient pas qu'elle soit. Ces quelques précautions heuristiques feront sans doute comprendre qu'une telle source impose une analyse en creux pour tenter de cerner le jugement du clergé sur la fête profane, obligeant aussi à en élargir le concept et à y inclure des éléments que l'on n'associe généralement pas à ce mot.

1 PYTHON, Francis: *Le clergé fribourgeois et les défis du libéralisme durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Nouvelles approches fondées sur les activités d'une association secrète d'ecclésiastiques*, in «Itinera», 1986, p. 92.

## Le substrat idéologique

Ses membres ne baptisèrent jamais *Petite Eglise* leur groupement qui, suivant les périodes, s'appela *Correspondance ecclésiastique*, *Grande Association*, *Association ecclésiastique* ou encore simplement *Correspondance Littéraire*. En fait, ce nom a été donné par analogie à la France où naquit à la suite du Concordat de 1801, entre le Saint-Siège et Bonaparte, une sorte de secte qu'on appela *Petite Eglise* et qui considérait le Concordat comme un attentat aux droits de l'Eglise<sup>2</sup>. Quoi qu'il en soit, le nom dont on affubla cette association était révélateur de la défiance qu'elle inspirait et ne contribua pas peu à la rendre suspecte. Il faut dire aussi que son engagement en matière politique fut infiniment plus marqué que celui de la société française que nous avons évoquée. Si les membres de la *Correspondance ecclésiastique* étaient partie prenante dans toutes les grandes questions politiques et religieuses de l'époque, il n'en demeurait pas moins que leur action avait comme premier terrain d'application leur paroisse.

Ainsi, chacun avait une double activité: la rédaction de mémoires sur des thèmes variés, mais aussi le contrôle de ce qui se passait de contraire aux conceptions de l'Eglise dans tout ce qui touchait à la vie privée des gens, ainsi qu'à leur comportement religieux, voire politique. Comme le signalait le doyen Aebischer, animateur de la *Grande Association*, il convenait de dénoncer toutes les personnes qui détenaient une certaine autorité, tant civile que religieuse et qui l'utilisaient à des fins qui n'étaient pas approuvées par les membres de l'association: «...il est nécessaire que nous connaissions les ennemis décidés de la religion et de la morale chrétienne, ainsi que nos ennemis communs»<sup>3</sup>. Ainsi, ces prêtres devaient-ils être renseignés sur tout ce qui se passait dans les villes et les campagnes. C'était là, ainsi que l'affirmait également Joseph Aebischer, la meilleure garantie d'assurer l'influence du clergé sur la société<sup>4</sup>.

Ce contrôle englobait toutes les sphères de l'activité humaine. Cependant, c'est d'abord au comportement moral de leurs ouailles qu'allait l'intérêt des membres de la *Correspondance*. Aussi, dans la perspective de la restauration de l'emprise de l'Eglise sur la société, stigmatisait-on sans cesse la dégradation des mœurs consécutive à la Révolution. Ainsi qu'on le constate dans des exemples français, les complexes phénomènes de déchristianisation, révélés par les cas d'impiété populaire, étaient généralement imputés à l'œuvre maléfique de la Révolution, de ses hommes et de ses exemples<sup>5</sup>. On imaginait donc qu'en traquant la mauvaise presse, les mauvais livres, le protestantisme, le libéralisme puis le radicalisme, les effets disparaîtraient avec les causes. Mais si l'on s'en prenait aux acteurs politiques, aux idées, aux doctrines et aux écrits, il convenait de ne pas négliger la

<sup>2</sup> MARMIER, Henri: *La «Petite Eglise» du diocèse de Lausanne et Genève 1810-1844*, Fribourg, 1941, p. 4.

<sup>3</sup> *Archives de l'Evêché*, Fribourg, Association ecclésiastique, p. 112, circulaire du 15 mai 1834, par le doyen Aebischer.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 142, circulaire du 16 août 1834, par le doyen Aebischer.

<sup>5</sup> DUBY, Georges et WALLON, Armand: *Histoire de la France rurale*, t. 3, Paris, 1976, p. 144.

<sup>6</sup> *Archives de l'Etat de Fribourg*, Papiers Dey. Lettre d'Aebischer à Dey du 20 juillet 1819.

<sup>7</sup> *Archives de l'Evêché*, Fribourg, Association ecclésiastique, p. 115, circulaire du 10 mai 1834.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 119, circulaire du 15 mai 1834.



*Fréquentes dans le canton de Fribourg,  
les fêtes des Céciliennes  
sont placées entre les mains du clergé.  
Collection P. Borcard*

simple «dissipation» qui s'exprimait à travers la danse, le jeu, les veillées, les foires, la fréquentation des auberges ou les courses nocturnes...

### **La fête profane, antichambre du mal**

Les rapports des curés étaient unanimes à déplorer l'omniprésence de l'alcoolisme, excipient de tous les vices: les penchants éthyliques se rencontraient un peu partout, même dans le milieu ecclésiastique sur lequel les correspondants portaient un regard sans complaisance, voire féroce: «Soyez persuadés que si les Supérieurs ne prennent pas d'autres moyens que ceux qu'ils ont pris jusqu'à présent le nouveau clergé deviendra comme le vieux et pis peut-être encore. J'en connais déjà de nos jeunes confrères qui s'adonnent au vin et 300.18.7.23.109 10.9.16.26.5 [-aux- femes (!)]. On dit sans doute de bonnes choses dans les retraites, mais on ne dit pas tout ce qu'il faudrait dire, ni comme il faudrait le dire...»<sup>6</sup>

Il arrivait parfois que les prêtres se fassent même les complices de certaines débauches: «...il y a des cures où l'on vend du vin, et où les jeunes gens de deux sexes se donnent rendez-vous»<sup>7</sup>.

Mais le plus souvent, c'est l'autorité civile que l'on accusait d'inciter à l'inconduite, si l'on en croit le correspondant du district de Corbières parlant du préfet de l'endroit: «Elève de la caserne, il en a les inclinations et les habitudes. On le voit sans cesse dans les tavernes, où il se montre aussi peu réservé dans ses discours qu'intrépide buveur. Loin de seconder le zèle des curés et des préposés pour la suppression des abus, il est le premier à provoquer la jeunesse à la danse et autres divertissements profanes»<sup>8</sup>.

Cette dernière distraction semblait d'ailleurs d'autant plus dangereuse qu'elle favorisait une certaine contamination tant des idées religieuses que des doctrines politiques par l'attraction qu'elle pouvait exercer: «Le voisinage du canton de Vaud, où l'on professe d'autres principes religieux, où l'on danse

souvent, où l'on s'amuse beaucoup, est nuisible à nos catholiques qu'on ne peut empêcher d'aller souvent chez les voisins»<sup>9</sup>.

Cependant, les tentations n'étaient pas qu'extérieures: si les divers «maux» déjà cités sévissaient dans les campagnes, c'était surtout la ville, le bourg, qui apparaissait comme le lieu de corruption par excellence; c'était là que l'on contractait tous les vices, et c'était là aussi que l'on retournait pour s'y adonner encore. C'était dans les bourgs également que les prêtres de la *Petite Eglise* signalaient des gens qui faisaient des banquets durant le carême et qui tempêtaient contre la religion et le célibat des prêtres... Lieux de rendez-vous des «jeunes gens indociles à leur pasteur»<sup>10</sup>, les centres urbains, catalyseurs de toutes les perversions évoquées plus haut, ne contribuaient pas peu à amplifier le problème des naissances illégitimes. Ainsi l'abbé Aebischer expliquait-il l'inexorable déliquescence des mœurs: «...mon père qui a 73 ans ne connaît que trois enfants illégitimes de son âge dans la paroisse de Farvagné; tandis que moi, j'en connais actuellement plus de 30 sans compter les filles qui se sont mariées étant déjà enceintes; de manière que la moralité est loin de gagner dans notre canton de Fribourg: en 1807 il y eut 73 naissances illégitimes dans tout le canton, et on m'a dit, je ne sais s'il est vrai, que cette année il y eut plus de 50 filles enceintes dans la seule ville de Fribourg. L'instruction, et surtout les institutions morales ne sont donc pas ce qu'elles devraient être puisqu'elles ne sont pas en rapport avec la perversité croissante»<sup>11</sup>.

### Image du prêtre et acculturation

Quelles stratégies les correspondants entendaient-ils mettre en place pour lutter contre ces relâchements des mœurs liés à la fête profane? En fait, à travers les écrits de la *Petite Eglise*, on préconisait deux moyens essentiels: le premier consistait à améliorer l'image du prêtre et à renforcer le lien qui l'unissait à ses paroissiens et plus particulièrement aux enfants, comme le relevaient les *Mélanges Ecclésiastiques* de 1818: «L'enfant chrétien quoiqu'instruit pratiquera sa religion par routine et machinalement, sans s'attacher à ses devoirs et prêt à s'en écarter à la première tentation. Peut-être n'est-il pas hors de propos d'observer ici qu'un pasteur doit commencer par se faire aimer, s'il veut faire aimer la vertu dont il propose la pratique. Des formes repoussantes seraient pour des enfants un préjugé contre la bonté de ses principes; au lieu que l'élève craindra de contrister par sa mauvaise conduite un curé qu'il chérit»<sup>12</sup>.

Cette priorité accordée à l'enfance avait pour corollaire le désir de contrôler l'institution scolaire, enjeu central entre le pouvoir politique et l'Eglise depuis l'invasion française de 1798: au temps de l'Helvétique, le ministre Stapfer avait

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 93, circulaire du 11 février 1834.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 91, circulaire du 15 mai 1834.

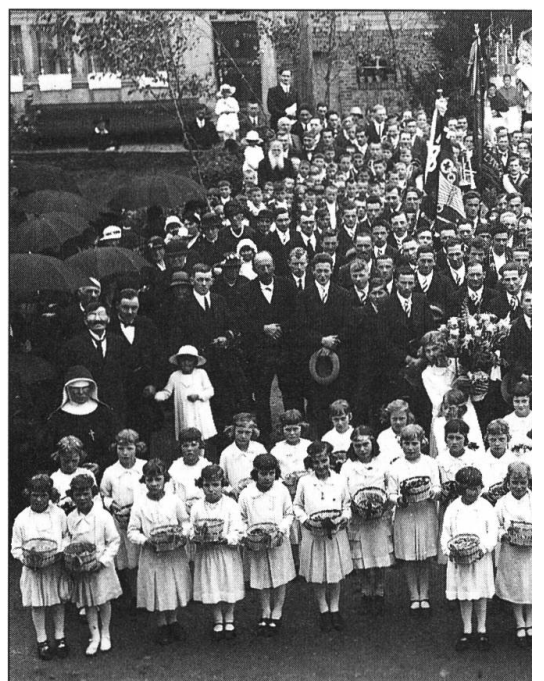
<sup>11</sup> *Bibliothèque cantonale et universitaire*, Fribourg, Cabinet des manuscrits, Correspondance ecclésiastique, cote LA 17, Circulaire rédigée par Aebischer, N° 5, 1818.

<sup>12</sup> *Ibid.*, Cabinet des manuscrits, Mélanges Ecclésiastiques, 1818. Grem. Broch. 59, 27.

<sup>13</sup> SUDAN, Louis: *L'Ecole primaire friburgeoise sous la Restauration, 1814-1830*. Thèse Lettres Fribourg, Paris, 1934, p. 138.

<sup>14</sup> *Bibliothèque cantonale et universitaire*, Fribourg, Cabinet des manuscrits, Correspondance ecclésiastique, cote LA 17, Circulaire rédigée par Aebischer, N° 5, 1818.

<sup>15</sup> *Ibid.*, Cabinet des manuscrits, Mélanges Ecclésiastiques, 1818, Grem. Broch. 59, 27.



établi dans chaque canton un Conseil d'éducation avec des commissaires ou inspecteurs dans chaque district, retirant par là à l'Eglise la plus grande part de son influence sur les écoles. Supprimé à Fribourg sous la pression du clergé, au début du régime de la Médiation, ce conseil fut rétabli par la loi du 19 février 1816 qui confiait à l'Etat la surveillance et la direction des écoles. Cette remise sur pied fut réalisée sous l'influence josphiste qui caractérisait certains membres du patriciat restauré, tel Jean de Montenach.

Aucun ecclésiastique n'avait été admis au sein de ce conseil; cette mise à l'écart du clergé provoqua une réaction de Mgr Yenni qui annonça en 1817 l'établissement d'une commission diocésaine visant à s'occuper de la question scolaire<sup>13</sup>. Formée d'ecclésiastiques, cette commission fonctionnait comme un anti-conseil d'éducation.

Les membres de la *Correspondance ecclésiastique* prirent une part importante dans ces conflits; cependant, ils eurent sur cette question une attitude relativement ambiguë. En effet, tout en souhaitant son développement, ils semblaient redouter un trop grand essor de l'instruction ou peut-être surtout sa trop grande indépendance, sans doute par crainte de la propagation des mauvais livres et des mauvaises doctrines. Ils constataient souvent d'ailleurs une corrélation entre le relâchement des mœurs et une instruction «trop» développée: «Les anabatistes [!], qui sont en grand nombre dans nos montagnes du Jura, sont peu instruits, et ils sont éminemment honnêtes et moraux; tandis que le peuple réformé, qui est bien plus instruit, a moins de conscience et peu de mœurs. Il n'y a pas de plus mauvais sujets que les étudiants des universités, et les écoliers passent en général pour des poliçons; il ne manque cependant d'instruction ni aux uns, ni aux autres. Il y a un demi siècle que le peuple ne savait en général ni lire, ni écrire dans le canton de Fribourg; il était plus superstitieux qu'à présent, mais il avait plus de foi, et bien plus de mœurs...»<sup>14</sup>

Il importait donc, pour que l'instruction n'entraîne pas d'effets pervers, qu'elle soit essentiellement vouée à l'éducation chrétienne et qu'elle soit contrôlée par l'autorité ecclésiastique qui devait se soucier notamment de la moralité des enseignants ainsi que du choix de livres judicieux «propres à favoriser l'éducation religieuse»<sup>15</sup>. Ce point de vue plaçait souvent les correspondants en opposition avec le gouvernement, au sujet du choix des livres utilisés; cependant, autorités laïques et ecclésiastiques se retrouvaient dans leur souci d'acculturation, chacun étant persuadé que le progrès dans le domaine de l'instruction ou de l'éducation passait obligatoirement par l'éradication du patois: «Un vice essentiel dans l'instruction religieuse de tous les âges consiste en ce que le peuple des campagnes est enseigné

«...l'élève craindra de contrister par sa mauvaise conduite le curé qu'il chérit»  
Collection P. Borcard



dans une langue, qui n'est pas la langue maternelle et qu'on ne prend pas la peine de lui apprendre. De cet abus résulte l'ignorance des vérités religieuses, qui doit être comptée parmi les premières causes de l'immoralité, quoi qu'il ne faille pas craindre de se servir du patois, lorsqu'il n'y a pas d'autre moyen de se faire entendre; il serait difficile d'introduire l'usage de cette langue dans les instructions publiques. Il faut donc, par le moyen de bonnes écoles apprendre aux enfants la langue française»<sup>16</sup>.

### Enjeu moral et social

La fête, à travers ce témoignage d'une frange particulière du clergé, apparaît donc bien comme un enjeu à la fois moral et social et en fin de compte comme un lieu de pouvoir. Le jour chômé ou le temps «libre» constituaient intrinsèquement un danger: l'absence de travail représentait une invitation à la fainéantise, qui elle-même laissait le champ libre à l'intempérance, au libertinage ou à d'autres excès. Ainsi, ce temps profane s'opposait-il à la fois au temps respectable du labeur et à celui de la «bonne» fête, de la fête religieuse, celle du temps sacré, celle qui était censée élever les corps et les esprits pour les faire échapper aux contingences et aux bassesses du monde. Privilégier la fête sacrée au détriment de la fête profane, c'était bien sûr défendre certaines valeurs, mais aussi garantir «l'ascendant» d'un certain clergé savant sur des masses rurales au nom de «la cause de Dieu, de l'ordre social, du bonheur réel des peuples»<sup>17</sup>. Ainsi, au travers de ces jugements de prêtres de la *Petite Eglise*, découvre-t-on un aspect particulier de la fête profane, devenue un lieu d'affrontement, où s'exprime le refus de l'Eglise de transiger face à une certaine forme de modernité, notamment celle d'une amorce d'émancipation des masses rurales par l'entremise, sous différentes formes, de la sécularisation de la fête.



La «bonne» fête, c'est la fête religieuse.  
Collection P. Borcard

<sup>16</sup> *Ibid.*

<sup>17</sup> Archives de l'Evêché, Fribourg, Association ecclésiastique, passages d'un texte du doyen Aebischer, pp. 11-52.

## BIBLIOGRAPHIE

- GEORGES DUBY ET ARMAND WALLON ◆ *Histoire de la France rurale*. Paris, 1976.
- HENRI MARMIER ◆ *La «Petite Eglise» du diocèse de Lausanne et Genève 1810-1844*, Fribourg, 1941.
- FRANCIS PYTHON ◆ *Mgr Etienne Marilley et son clergé à Fribourg au temps du Sonderbund 1846-1856*, Fribourg, 1987.
- FRANCIS PYTHON ◆ *Le clergé fribourgeois et les défis du libéralisme durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, Nouvelles approches fondées sur les activités d'une association secrète d'ecclésiastiques*, In «Itinera», 1986.
- LOUIS SUDAN ◆ *L'Ecole primaire fribourgeoise sous la Restauration, 1814-1830*, Paris, 1934.